



14

**DECLARATION DES PERFORMANCES**

N° 4102 / RPC / 2014 01 13

1. Code d'identification unique du produit type :  
**Fenêtre , Porte-fenêtre « Saison » à frappe type 4102**
2. Numéro de type, lot ou série permettant l'identification du produit :  
**voir étiquette produit**
3. Usage prévu :  
**Communication dans les zones domestiques et commerciales sans compartimentation feu/fumée ni dans les issues de secours**
4. Nom et coordonnées du fabricant :  
**PASQUET Menuiseries  
29, boulevards des Saulniers  
35370 Argentré du Plessis  
[www.pasquet.fr](http://www.pasquet.fr)**
5. Nom et coordonnées du mandataire :  
**non applicable**
6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :  
**Système 3 pour toutes les caractéristiques**
7. FCBA organisme notifié n°830 a réalisé :
  - Les essais de résistance au vent, d'étanchéité à l'eau, de perméabilité à l'air
  - Les essais acoustiquesA délivré :
  - Le rapport d'essai N°404/14/195-1
  - Le rapport d'essai N°404/11/18/5CSTB organisme notifié n°679 a réalisé :
  - Les calculs de performance thermiqueA délivré :
  - Le rapport de calcul N°BV14-883
8. Dans le cas d'un produit pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée  
**non applicable**

9. PERFORMANCES DECLAREES		
EN 14351-1 : 2006 + A1 : 2010		
Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée		
Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Performance au feu extérieur	Non concerné	EN 14351-1 : 2006 + A1 : 2010 Fenêtres et blocs portes extérieurs pour piétons sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée
Réaction au feu	Non concerné	
Résistance au feu (E+EI)	Non concerné	
Etanchéité aux fumées (S)	Non concerné	
Fermeture automatique (C)	Non concerné	
Etanchéité à l'eau <sup>(a)</sup>	Classes techniques de conformité 7A	
Substances dangereuses <sup>(b)</sup>	Néant	
Résistance au vent	Classes techniques de conformité A2	
Capacité de résistance des dispositifs de sécurité (c)	Valeur seuil de 60s sous 350 N	
Performance acoustique <sup>(d)</sup>	$34(-2;-5) \text{ dB} < R_w (C ; C_{tr}) < 41(-2;-5) \text{ dB}$	
Transmission thermique	$0,82 \text{ W/m}^2/\text{k} < U_w < 1,7 \text{ W/m}^2/\text{K}$	
Propriété de rayonnement - Facteur solaire - Transmission lumineuse	NPD NPD	
Perméabilité à l'air	Classes techniques de conformité 4	
<p>10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4. Signé pour le fabricant et en son nom par : Vincent Pasquet, Président du directoire</p> <p>Le 28/06/2013 à Argentré du Plessis</p> <p style="text-align: right;">Signature </p>		

(a) Incluant la durabilité

(b) Une base de données informative sur les dispositions européennes et nationales relatives aux substances dangereuses peut être consultée sur le site EUROPA de la Construction (accessible à l'adresse [http://ec.europa.eu/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain\\_en.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/construction/internal/dangsub/dangmain_en.htm)).

(c)

(d) Les niveaux seuils ont été identifiés par les rédacteurs de spécifications techniques

(e) Si revendiqué